

2 – Inscription /admission de nouveaux élèves

C - Inscription de nouveaux élèves venant de l'académie, c'est-à-dire récupération des élèves radiés dans une autre école

1 - l'école d'origine doit avoir radié l'élève (en cours d'année) ou avoir indiqué lors du passage qu'il quittera l'établissement à la rentrée.

Si l'élève est introuvable par l'une des formules ci-dessous, demandez au directeur précédent de faire le nécessaire : passage avec option « quitte l'école » cochée.

1 : on connaît l'établissement d'origine

- choisir le module "ELEVES - ADMISSION - Gestion **collective** – Enregistrement des nouvelles admissions"
- choisir l'**année scolaire à venir** et la mention « radié » cliquer sur « rechercher école »
- saisir le numéro de l'école ~~ou un élément du nom~~ **ou** le code postal **ou** la commune (quelques lettres) et faire « chercher »
- cocher l'école – on revient dans l'écran précédent renseigné du nom de l'école
- cliquer sur le bouton CHERCHER
- les élèves radiés s'affichent, choisir le bon élève (attention aux homonymes) ou les élèves à récupérer **par niveau** - « suivant »
- pour finir l'inscription : **choisir** le niveau, cocher "admission acceptée" et **dater du jour officiel de la rentrée** ou de la date réelle d'arrivée si l'enfant arrive après la rentrée.

2 : on ne connaît pas l'établissement d'origine

l'école d'accueil admet simplement les élèves :

- choisir le module "ELEVES - ADMISSION - Gestion **individuelle** – Enregistrement des nouvelles admissions"
- choisir l'année scolaire d'admission
- **taper seulement 2 lettres du nom et 2 lettres du prénom** de l'enfant recherché, faire "CHERCHER"
- cliquer sur le bouton "AUTRE" puis sur "CONTINUER LA RECHERCHE" jusqu'à le trouver.
- cliquer sur le nom puis sur REPONDRE, choisir le niveau, cocher "admission acceptée" et **dater du jour de la rentrée** ou de la date d'arrivée.

remarques :

- la première méthode permet de récupérer en une fois tous les élèves venant d'une même école, par niveau, exemples : RPI, passage maternelle à élémentaire.
- la deuxième permet de récupérer les élèves un par un d'où qu'ils viennent dans l'académie.